



XIROCOURT

Informations municipales
www.xirocourt.fr

info

N°17



24 septembre 2019

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Mairie de XIROCOURT, sous la présidence de M. Marc FRANÇOIS, Maire.

PRÉSENTS : Mme. Catherine RENAUD, M. Alexandre ZIMMER, M. Michel SORET, M. Laurent VELATI, M. David DUPRÉ, M. André LALLEMAND, M. Xavier MANGEAT.

ABSENTS : Mme. Marie-Hélène PHULPIN, M. Pierre OUALI, Mme. Anouck REDONNET.

Mme. Catherine RENAUD a été élue secrétaire.

COUPES DE BOIS 2020

Après avoir entendu l'exposé de M. Michel SORET, adjoint en charge des affaires de la forêt, le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2020 :

- Vente des futaies de la coupe façonnées et bois de chauffage réservé aux particuliers :
- Parcelles 8, 43, 45 et 37.
- Fixe comme suit les diamètres de futaie à vendre :

ESSENCES	TOUTES
Diamètre minimum à 1.30m	35cm

- Autorise la vente de grumes aux ventes groupées organisées par l'Agence de l'Office National des Forêts et le cas échéant, la cession amiable des articles demeurés invendus ainsi que des lots de faible valeur sur avis conforme de Monsieur le Maire et du responsable du service commercial de l'ONF.

- Partage sur pied entre les affouagistes :
- Taillis sous futaie de bois d'œuvre, des cloisonnements des parcelles n° 8, 43, 45 et 37.
- Décide de répartir l'affouage par feu

Fixe le prix du stère à 10.00€

Fixe la taille du diamètre de la charbonnette à 10 cm.

ADJUDICATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder aux diverses adjudications éventuelles à intervenir en 2019 (vente des herbes, vente des fruits et vente de menus produits forestiers).

OUVERTURE DE PROGRAMME

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'ouverture du programme suivant au titre de l'exercice 2019 :

- C/21318 n° 320 "Remplacement du joug de la cloche" : 4100.00€.

Ces crédits seront prélevés sur le programme n°310 "Création route forestière Arpontois" trop abondamment pourvu.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DE XIROCOURT

Dans le cadre du transfert du siège social du SIVOM de Xirocourt dans les locaux de l'école du Madon, le Conseil Municipal accepte la modification de l'article 4 des statuts du SIVOM telle que définie par le Conseil Syndical, à savoir :

Article 4-Siège social

Le Syndicat du SIVOM de XIROCOURT, comprenant les communes de GERMONVILLE, BRALLEVILLE, JEVONCOURT et XIROCOURT, a son siège social à l'école du Madon de XIROCOURT.

DEMANDE DE SUBVENTION

Concernant le projet d'installation d'une réserve incendie enterrée selon les normes actuelles en vigueur et conformément aux préconisations du S.D.I.S. de Meurthe et Moselle :

- Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle au titre du fonds d'Appui aux projet territoriaux et d'annuler la précédente demande faite au titre du fonds Contrat Territoires Solidaires investissement communes fragiles attribué à la commune pour la période 2019/2021, somme forfaitaire qui pourra être mobilisée ultérieurement sur d'autres projets.
- Le Conseil Municipal s'engage à dégager les ressources nécessaires au financement de la dépense non couverte à l'aide de la subvention et à maintenir en bon état d'entretien les travaux réalisés à l'aide de la subvention.

A.D.A.P.A.

Pour rappel, l'ADAPA (association d'aide aux personnes âgées), par l'intermédiaire de l'APPI'BUS (mini bus) se rendra sur la commune, devant la Mairie, le **mardi 1er octobre 2019**

Ordre du jour :

- De 10h00 à 12h00 : Informations sur les droits, les aides possibles pour accompagner la vie à domicile.
- De 14h00 à 16h00 : Ateliers de prévention et activités de loisirs.

ATELIER PÊCHE

Les Pêcheurs du Saintois organisent un atelier pêche pour les enfants des écoles de Haroué et Xirocourt le mercredi 09 octobre 2019 de 14H00 à 16H00. Selon la météo cet atelier se déroulera en intérieur ou en extérieur, le matériel sera fourni, le rendez-vous est fixé à la Mairie d'Haroué.

Programme :

- Montage de lignes.
- Techniques de pêche.
- Pêche au Madon.

Les inscriptions sont à prendre par téléphone auprès de M Michel ROY (06 52 30 51 54) ou de M. André LALLEMAND (06 23 55 67 98).

BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Dans le cadre des journées nationales de la solidarité, l'A.E.I.M. 54 (adultes et enfants inadaptés mentaux) organise sa traditionnelle Opération Brioches.

Le **samedi 12 octobre 2019** des bénévoles vous proposeront des brioches au profit de l'A.E.I.M., merci de leur réserver le meilleur accueil.